

## PARTENARIAT FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE ET EUROP CAR

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs,

Mesdames, Messieurs de la Fédération des clubs de la défense, de ses ligues et de ses structures institutionnelles,

La Fédération des clubs de la défense a le plaisir d'annoncer la signature d'un partenariat national avec Europcar, acteur majeur de la location de véhicules. Cet accord a été établi afin d'offrir aux structures, aux élus et aux adhérents de la FCD des solutions de mobilité fiables, accessibles et adaptées à leurs besoins.

### Des avantages exclusifs pour les adhérents de la FCD

Dans le cadre de ce partenariat, les adhérents bénéficient de jusqu'à 15 % de réduction toute l'année sur :

- la location de véhicules de tourisme en France et à l'étranger ;
- la location de véhicules utilitaires en France métropolitaine.

Pour bénéficier de ces avantages, il est impératif d'effectuer la réservation via le lien officiel dédié :

<https://www.europcar.fr/fr-fr/p/partenaire/adherents-club-de-la-defense>

*Seules les réservations effectuées à partir de ce lien permettent l'application des réductions.*

### Un réseau étendu et un service premium

Avec une présence dans près de 130 pays et plus de 330 agences en France, Europcar met à disposition une offre complète : citadines, berlines, SUV, véhicules familiaux et utilitaires. Cette diversité permet de répondre aux besoins des activités associatives, professionnelles et personnelles.

### Modalités d'utilisation

Lors de la prise en charge du véhicule, l'adhérent doit impérativement présenter sa licence FCD, nécessaire pour valider son éligibilité et confirmer l'application de la réduction.

### Les engagements d'Europcar

- Une gamme étendue de véhicules adaptés à tous les usages
- Le kilométrage illimité dans les agences et pays concernés
- Un paiement flexible : en ligne ou en agence
- Une annulation gratuite possible jusqu'à 48 heures avant la prise en charge

La Fédération des clubs de la défense se félicite de ce partenariat, qui permettra de faciliter les déplacements de ses membres et d'accompagner efficacement leurs activités tout au long de l'année.

Pour tout renseignement complémentaire, les structures sont invitées à contacter le bureau communication de la FCD : e.cerdeira@lafederationdefense.fr et j.cantie@lafederationdefense.fr.

Bien cordialement,

Pascal RAVEAU

Directeur général de la Fédération des clubs de la défense